

# Piloter sa feuille de route et son réseau sur l'égalité et la lutte contre les violences

Tous les éléments pour piloter un réseau dédié à l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Une formation en ligne organisée par EluesLocales

- Cette formation a été suivie par **0** stagiaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants

**Public concerné :** Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional  
**Pré-requis :** Etre titulaire d'un mandat d'élu.e local.e  
**Durée de la formation :** 3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

**Nos conseillers pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions**



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ [isabelle@elueslocales.fr](mailto:isabelle@elueslocales.fr)



Valentin Aubert-Maguéro

☎ 06 71 51 89 91

✉ [valentin@elueslocales.fr](mailto:valentin@elueslocales.fr)

## Présentation de la formation

Les référents départementaux du programme Erre : Elus ruraux référents de l'égalité, ont pour mission d'animer dans les départements un réseau de référents communaux en première ligne pour identifier, prévenir, et accompagner les personnes victimes de violences intrafamiliales. La formation vise à munir les référents départementaux de tous les outils nécessaires pour piloter leur réseau, le déployer, et mener à bien un plan d'action départemental de lutte pour l'égalité et contre les violences.

### I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Construire sa feuille de route pour l'animation de son réseau de référents communaux Erre
- Construire l'animation de son réseau autour de cette feuille de route annuelle

### I Programme

#### **Session 1 : Créer sa feuille de route pour la lutte pour l'égalité et contre les violences**

- Identifier ses priorités en matière de lutte contre les violences et fixer son cap
- Prioriser des domaines d'actions, des échéances, et définir les actions à mettre en place pour la mise en oeuvre de sa feuille de route
- Valider et améliorer sa feuille de route à travers les échanges avec ses partenaires locaux
- Définir ses indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs de succès

#### **Session 2 : Piloter un réseau dédié à la prévention et la lutte pour l'égalité et contre les violences**

- Mobiliser son réseau d'acteurs autour des enjeux de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences intra-familiales
- Expliciter sa feuille de route et les missions des référents communaux
- Animer son réseau local au fil du temps

#### **Session 3 : Outiller son réseau et évaluer l'avancée de ses actions et de sa feuille de route**

- Construire, le cas échéant, les outils nécessaires au travail du réseau
- Suivre le travail des référents communaux et réorienter leurs actions
- Mesurer son impact et évaluer l'atteinte de ses objectifs

### I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales, du positionnement politique des élus et de leur communication politique. CV disponible sur demande.

### I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

### Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élue, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration).

EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

## Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre <b>Droit individuel à la formation (DIF)</b>	400€

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

### Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

### Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.